

L'édito du Maire : « Toujours de l'avant »

Chères Prêmesquoises, chers Prêmesquois,

Comme nous nous y étions engagés lors de la cérémonie des vœux du 7 janvier dernier, le premier trimestre et les six prochains mois de 2018 sont extrêmement actifs.

Cette nouvelle année est en effet l'occasion de lancer nos grands projets de mi-mandat et de nous projeter dans l'avenir.

Sur le plan des réalisations, les mois qui arrivent seront dominés par le déploiement de **notre système de vidéo-protection, dont les travaux ont démarré le 23 février** et cela, pour 12 semaines. Sur le plan de la connectivité, nous poursuivons la finalisation et le lancement des opérations pour nos **deux antennes-relais**.

Le second trimestre ouvrira notre traditionnelle cession budgétaire, qui demeure le moment clé de l'année d'une Municipalité. Nous continuons notre politique de maîtrise des finances et d'économies nouvelles pour **ne pas augmenter les taxes locales. C'est notre engagement, nous le tiendrons !** Mais nous avons aussi besoin d'investir, notamment dans la maintenance, l'amélioration et l'innovation de nos bâtiments communaux. Fort d'un endettement municipal désormais de 0%, nous avons décidé lors d'un séminaire municipal le 18 novembre 2017, de contracter **un nouvel emprunt raisonnable, avec des taux d'intérêt historiquement bas, pour financer nos projets**. Ce sera d'ailleurs le cœur de notre débat budgétaire 2018.

Nos futurs investissements se tourneront principalement, à court terme, autour de **notre église et de notre école** qui ont besoin dans le premier cas, d'importants travaux de toiture, dans l'autre, d'amélioration des sanitaires et du préau. Mais nous explorerons également d'autres pistes en fonction des degrés d'urgence.

Ce début d'année a également vu - enfin - **la vente d'un nouveau lot du Domaine « Horseland », en l'occurrence la Ferme de l'Eperonnerie**, aux enchères publiques. Après le restaurant fin 2017, c'est donc la seconde zone qui se voit ainsi cédée. Dans un souci de cohérence et de sécurité, j'ai rencontré les deux nouveaux propriétaires **pour parler projets économiques, aménagements et surtout sécurité** car il est hors de question que nous

revivions les occupations illégales de Roms et de gens du voyage. Nous y veillerons, tout comme nous serons vigilants sur le respect du futur Plan Local d'Urbanisme.

A ce titre, le Plan Local d'Urbanisme 2, **qui a pour vocation de dessiner le visage de notre commune pour les 20 ans à venir**, a été « arrêté » fin 2017. Il fera l'objet d'un débat en conseil municipal en mars, avant de vous être présenté dans son ensemble, pour bien comprendre les enjeux de **ce grand dossier**.

Là aussi, nos promesses seront tenues : **une urbanisation maîtrisée, qui respecte le caractère rural de Prêmesques, tout en accueillant de manière modérée, de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises**.



Yvan HUTCHINSON et Arnaud MARQUE, adjoint aux finances
Écrire au maire : mairie.premesques@outlook.fr

Toujours à
votre écoute !

Yvan HUTCHINSON
Maire de Prêmesques
Conseiller Métropole Européenne de Lille

ACTIONS ET PROJETS

MODIFICATION DES TARIFS DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES

Lors du dernier conseil municipal, de nouveaux tarifs appliqués aux concessions funéraires ont été votés. Ils sont disponibles en mairie et sur le site internet de la commune.

LOCATION DE MOBILIER



Cinq mange-debout sont désormais disponibles à la location au tarif de 3€ pièce (possibilité de nappage pour 2€). Pour vos fêtes de famille, des tables et des chaises sont également disponibles. *Renseignements et tarifs en mairie ou sur le site internet.*

BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Comment l'utiliser ?

Prêmesques est déjà équipée grâce au concours de la MEL, d'une borne de recharge depuis novembre 2017. Grâce à Pass Pass électrique, vous pouvez désormais recharger votre véhicule sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France 7j/7 et 24h/24, que vous conduisiez une voiture électrique, une hybride rechargeable, un vélo ou scooter électrique.



Pour accéder au service de charge, deux options :

- S'inscrire et utiliser la carte Pass Pass : vous bénéficiez d'une carte unique pour tous vos modes de déplacements dans les Hauts-de-France.

- Se recharger à l'acte, sans inscription, via le site web mobile www.p.passpass.fr

Plus d'informations sur le site de la commune.

CHÈQUE EAU ILEO

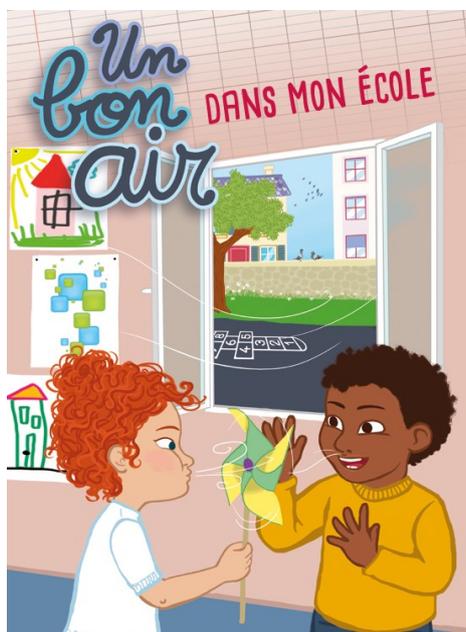
Ce dispositif est réservé exclusivement aux abonnés rencontrant des difficultés à payer leur facture d'eau et qui présentent une précarité ponctuelle et soudaine. Une aide d'urgence d'un montant annuel plafonné à 200€ par foyer ou à 50% du montant de la facture totale peut être allouée.



Elle est soumise à certaines conditions. N'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie pour en bénéficier.

QUALITÉ DE L'AIR DANS LES BATIMENTS PUBLICS

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible. Les établissements concernés sont notamment ceux accueillant des enfants : école, crèche, centre de loisirs...



La municipalité a engagé les démarches nécessaires et entamé la phase « diagnostic ».

DÉSHERBAGE THERMIQUE

Dans le cadre de la loi « Labbé » qui prévoit, la non utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics, la commune s'est dotée d'un désherbeur thermique.



Grâce à cette technique, la partie aérienne de la plante est mise en contact avec une flamme afin de créer un choc thermique. La chaleur cause l'expansion du liquide intracellulaire et l'éclatement des cellules végétales de la plante. Cela provoque le dessèchement de la mauvaise herbe qui meurt dans les deux ou trois jours suivants.

C'est une solution alternative de désherbage qui permet de ne pas recourir aux produits chimiques. Cette technique assure un respect des sols et des nappes phréatiques.

NUISANCES

Le chien est le meilleur ami de l'homme. Son aboiement est le pire ennemi de vos voisins ! Pour que tout se passe bien et pour être plus serein, veillez à ce que votre compagnon n'aboie pas de façon intempestive, tout au long de la journée et même de bon matin !



ACTIONS ET PROJETS

LES PARCOURS DU CŒUR



Le dimanche 25 mars prochain, Prêmesques participe à la 43^{ème} édition des parcours du cœur. Un rendez-vous familial et convivial pour marcher, courir ou faire du vélo ensemble et prendre conscience de l'importance de le faire tous les jours de l'année ! Rendez-vous à la salle de sports dès 9h45 pour un départ à 10h.

Participation gratuite.

N.B. : Pour une meilleure organisation, inscrivez-vous en mairie avant le 17 mars 2018, un bulletin de participation vous y attend, ainsi que le plan des différents parcours.

PREMIERE SÉANCE DU NOUVEAU CMJ



Le conseil Municipal des Jeunes a été officiellement installé lors des vœux du Maire le 7 janvier dernier. Les nouveaux élus se sont réunis pour leur première séance de travail le mercredi 7 février. C'est autour de M. le Maire et de membres du conseil municipal que les 8 jeunes élus, appliqués et impliqués, ont voté le règlement intérieur et ont fait part de leurs idées pour la commune. Cela annonce de beaux projets en perspective ! La prochaine réunion aura lieu le mercredi 4 avril. **L'équipe élue : Naomie AUBER, Cléa MARTORIATTI, Elise MOUTON, Louise MOUVEAUX, Cyprien ALLAËRT,**

Victor ANNAËRT, Simon COLPIN, Maxence DESMET.

LES BELLES SORTIES



Le mercredi 11 avril prochain, nous aurons le plaisir de recevoir le Théâtre du Nord pour une représentation de la célèbre pièce de William Shakespeare, **Othello**, dans le cadre des « Belles Sorties » de la MEL. De manière simple et directe, la Compagnie du Zieu met en avant les ressorts politiques de la pièce de Shakespeare et le double visage ordinaire et extraordinaire du racisme qui s'exerce sur la personne d'Othello. Le spectacle est proposé dans un dispositif scénique en cercle, les spectateurs enserrant littéralement les acteurs. Un beau spectacle à découvrir ! **Othello, mercredi 11 avril 2018 à la salle des sports. Tarif : 3€. Places limitées. Inscriptions en mairie**

24 H DES ASSOCIATIONS



Les vendredi 16 et samedi 17 mars prochains, la municipalité et les associations prêmesquoises organisent la 4^{ème} édition des 24h des associations. **Venez nombreux participer aux diverses activités proposées et verser un don au profit de l'association Handi'Chiens ! Intégralité du programme disponible sur le site internet de la mairie.**

24 H DES ASSO : LE CONCERT

Vendredi 16 mars à 20h, une grande chorale est organisée par Prêmesques Musique au profit des 24h des associations. Les « Z'à peu près » de Prêmesques, « La Mi Lomme » et « L'ensemble Nieppe Saint-Martin » nous emmèneront dans des univers variés, du classique à la variété en passant par le jazz. Une centaine de choristes formeront ce bel ensemble. Emotions et plaisir garantis. **Tarif : 5€, gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations en mairie.**

FINOREILLE : L'OPERA !



Le grand jour arrive bientôt pour nos douze petits chanteurs de l'atelier Finoreille. Ces 17, 18 et 20 mars prochains, c'est entouré des deux cents enfants des ateliers Finoreille de la région qu'ils se produiront sur la grande scène de l'Opéra de Lille pour la représentation de « La Légende du Roi Arthur ». Nos artistes en herbe, accompagnés de leur chef de chœur Pascale Diéval, répètent ce spectacle depuis septembre 2017, un grand moment en perspective. Bravo et tous nos encouragements à nos jeunes chanteurs !

CENTRE DE LOISIRS

A vos agendas : les prochains centres de loisirs auront lieu du 23 avril au 4 mai et du 9 juillet au 3 août 2018.

A VOS AGENDAS

Permanences du Maire : M. le Maire reçoit sans rendez-vous le mercredi matin de 9h à 12h. En dehors de ce créneau, prendre directement rendez-vous auprès de la mairie en précisant l'objet de votre demande.

Permanences administratives et juridiques : ce service proposé est entièrement GRATUIT, assuré par un bénévole, Monsieur GELOEN, fonctionnaire retraité du Ministère de la Justice. Ces permanences sont destinées à vous accompagner, vous informer et vous orienter en

matière administrative et juridique. **Les prochaines permanences se dérouleront les mercredi 25 avril et 2 mai 2018 de 9h à 12h.**

Samedi 10 mars : Distribution de compost à la base loisirs de 8h à 12h. Uniquement réservé aux Prêmesquois.

Vendredi 16 mars et samedi 17 mars : 24h des Assos. Activités sportives et culturelles, venez nombreux ! **Vendredi 16 mars à 20h : Grande chorale à l'église.**

Samedi 17 mars : Repas de l'association

des chasseurs, salle Saint-Laurent dès 19h30. Réservations avant le 12 mars auprès de M. DUMONT au 03.20.22.27.75.

Dimanche 25 mars : Parcours du cœur. Randonnée pédestre et à vélo. Rendez-vous à 9h45 à la salle des sports

Dimanche 1er avril : Chasse aux œufs à la base de loisirs dès 10h30.

Mercredi 11 avril : OHELLO Salle des Sports à 20h30. Tarif : 3€ - Réservation au 03 20 08 82 10



Solidarités Nouvelles face au Chômage a été créée en 1985 pour lutter contre le fléau du chômage et soutenir les chercheurs d'emploi grâce à l'engagement de citoyens bénévoles. **Elle agit autour de trois axes** : l'accompagnement des chercheurs d'emploi dans la définition de leur projet et de leurs recherches, la création d'emplois solidaires et la défense des inté-

rêts des chercheurs d'emplois auprès des institutions publiques. Aujourd'hui, l'association coordonne 2 500 bénévoles répartis dans 200 groupes de solidarité partout en France. **Plus de 60% des 4 000 personnes accompagnées trouvent chaque année une issue positive à leur démarche.** Treize groupes de bénévoles sont implantés en région Hauts de France dont 1 groupe SNC Prêmesques/Val de Lys. Contact : snc.premesques-valdelys@snc.asso.fr

Le Samedi 24 MARS 2018 à 14H30, SNC Hauts de France, SNC Prêmesques/Val de

Lys, ont le plaisir de vous inviter à la représentation théâtrale à la salle Jeanne d'Arc - Rue du Nord à Pénchenies.



EXPRESSION LIBRE

Groupe Majoritaire « Ensemble Pour Prêmesques »

Le Plan Local d'Urbanisme, « Horseland », la démographie et l'école

Comme évoqué dans l'édito, le Plan Local d'Urbanisme 2 a nécessité de nombreuses réunions depuis 2 ans et c'est bien légitime compte tenu de **l'enjeu : imaginer, dessiner et améliorer le visage de notre village pour 20 ans.**

La MEL nous propose un débat de PLU autour des dossiers suivants :

- Trois à quatre programmes d'habitation
- Un programme mixte (activités économiques et habitations)
- Dossier « Horseland » traité à part en tant que « grand projet »

En tout, l'emprise foncière des futurs espaces dédiés **aux logements représentera 10 ha, soit à peine 2% de la surface communale, nous amenant probablement autour de 2800 habitants d'ici à 2030. Prêmesques restera donc bien un village !**

Ces données sont importantes car elles conditionnent aussi **l'avenir démographique** de la commune. Nous avons perdu des habitants ces dernières années et notre indice de vieillissement est à la hausse. Raison de plus pour être pragmatique et efficace sur cette nouvelle étape !

A terme, au-delà des constructions, tout est lié. **Derrière de nouveaux logements, c'est l'équilibre de nos finances, la stabilité fiscale, l'attractivité économique, l'avenir de notre école et de nos services publics qui se jouent.** L'exemple de la fermeture d'une classe à l'école du Wez-Macquart nous rappelle cruellement que, sans ambition urbaine dans un quartier, les services à la population reculent, faute de financement.

Facebook : Ensemble Pour Prêmesques

Y. HUTCHINSON - G. DUBOIS - P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE -
A. MARQUE - N. GUISLAIN - L. BASECO - D. DEVOS - F. BEUGNIET -
C. KNOBLOCH - S. MOUVEAUX - S. CITERNE - P. JOURDAIN -
D. CREMIEUX - P. HORY

Groupe Minoritaire « Donnons Enfin Un Nouveau Souffle à Prêmesques. »

La ferme de l'Eperonnerie, plus connue localement comme étant l'ex-ferme «Huchette», vient enfin de trouver un nouveau propriétaire suite à une vente aux enchères.

Il s'agit de la deuxième vente enregistrée du «trop» vaste domaine «Horseland» que sa propriétaire veut liquider en lots séparés pour régler les nombreuses créances en cours.

Pour notre commune, compte tenu du désastre environnemental laissé par la précédente mandature, c'est une première étape certes satisfaisante mais déterminante pour les autres opérations immobilières qui vont suivre dans le cadre du démantèlement «Horseland».

Il convient donc a fortiori, à un moment où le PLU va se mettre en place, de redoubler de vigilance pour éviter tout nouvel écart. C'est la raison pour laquelle notre Groupe a souhaité la constitution d'une commission au sein du conseil municipal pour suivre particulièrement ce dossier et demandé la tenue d'une réunion publique d'informations.

En outre, nous ne perdons pas de vue que sur ces sites va se développer de l'activité professionnelle. A ce propos, il serait bienvenu et souhaitable que des opportunités soient prioritairement offertes à des Prêmesquois en recherche d'emploi et aux entreprises locales.

Le projet «Horseland» a trop discrédité l'image de notre commune pour que demain nous n'ayons pas d'exigences auprès des futurs acquéreurs afin qu'ils contribuent à redorer le blason prêmesquois.

F. DESMET – D. DEBAISIEUX – S. VAN EECKE – D DUMONT

CONTACTS

Mairie de Prêmesques

Place Jean-Baptiste Lebas
59840 Prêmesques

Tel : 03 20 08 82 10 – Fax : 03 20 08 78 07

Site : www.ville-premesques.fr – Mail : mairie@premesques.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 14h00-18h30
Mardi : Fermée le matin / 14h-17h00
Mercredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Jeudi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Vendredi : 8h30-12h00 / 14h00-17h00
Samedi : 8h30-11h30